

INIQUUSOPHOBIE Peur de l'injustice

**Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11**

L'adjectif **inique** qualifie quelque chose ou quelqu'un qui manque gravement à l'équité ou qui est profondément injuste.

Voici une synthèse complète du mot selon les dictionnaires de référence comme le Dictionnaire de l'Académie française et Le Robert :

Définition et Usage

Le terme s'emploie principalement dans un registre littéraire ou juridique pour désigner une injustice criante, répréhensible ou intolérable.

Exemples : *Un juge inique, une loi inique, une décision de justice inique.*

Étymologie

Le mot provient directement du latin ***iniquus***, composé du préfixe privatif *in-* (non) et de *aequus* (égal, juste). Il signifie donc littéralement « inégal » ou « contraire à l'équité ».

Synonymes (Injustice)	Antonymes (Justice)
Injuste	Juste
Inéquitable	Équitable
Partial	Impartial
Arbitraire / Illégitime	Légitime

L'INIQUUSOPHOBIE

Je lis « inique » au sens propre (*iniquus*, *in-aequus* : ce qui rompt l'égalité, la proportion, l'équité), et non comme une faute de frappe pour « insolite » ou « unique ».

Une question à plusieurs objets

« Craindre l'inique » est équivoque : on peut craindre de *subir* l'iniquité, craindre qu'elle *règne*, craindre de la *commettre*, ou craindre qu'elle *demeure impunie*. Ces quatre structures **relèvent de régimes affectifs distincts**.

Subir l'iniquité : la crainte prudentielle

Chez Aristote (*Rhétorique* II, 5), la crainte est l'attente d'un mal pénible ou destructeur dont la source est proche et en puissance de nuire. L'homme injuste est donc craint non en raison de son injustice, mais de sa puissance de nuire, d'où la distinction aristotélicienne, décisive, entre l'*adikos* et le *dynatos*. Hobbes radicalise : l'iniquité d'autrui (la rupture de la réciprocité) fonde la crainte généralisée de l'état de nature, et la souveraineté est la technique de sa neutralisation. La crainte de l'inique est ici le principe génétique du politique.

L'iniquité comme régime : la crainte instituée

Montesquieu fait de la crainte le « principe » du gouvernement despotique : l'arbitraire, comme absence de mesure légale, installe la crainte comme mode de gouvernement. Arendt (*Les Origines du totalitarisme*) en tire la conséquence ultime : la terreur totalitaire supprime la prévisibilité, c'est-à-dire la condition même de la crainte déterminée (le citoyen ne sait plus ce qu'il faut craindre), et la transforme en angoisse généralisée. On retrouve ici notre problème antérieur : l'iniquité systématique est l'*insolite normatif* par excellence, la rupture du fond de typicité juridique et morale (Schütz) qui rend le monde social intelligible. Shklar (*Ordinary Vices*, « Le libéralisme de la peur ») érige cette crainte en *summum malum* : la cruauté et la peur qu'elle engendre précèdent toute théorie positive du juste.

Commettre l'iniquité : la crainte retournée

Le *Gorgias* (469b-c, 474b sq.) inverse la perspective : il est pire de commettre l'injustice que de la subir, parce qu'elle dégrade l'âme de celui qui l'accomplit. La crainte pertinente est alors celle de l'injustice *agie*, non de l'injustice *subie*. Platon (*République* IX) et Xénophon (*Hiéron*) montrent que le tyran, maître de l'iniquité, est le plus craintif des hommes : la peur devient la structure même de sa condition. Cette crainte-là n'est plus prudentielle mais morale, proche de l'*aidôs* ou de l'*aischunè* aristotéliciennes, ou, chez Kant, du respect devant la loi qui humilie la prétention de l'amour-propre.

L'iniquité impunie : la crainte métaphysique

Le registre le plus radical est théodicéen. Job, Ivan Karamazov (le refus du « billet d'entrée »), l'*Ecclésiaste* : ce qui effraie n'est pas l'acte inique mais son succès, la dissociation entre mérite et sort, c'est-à-dire la possibilité que l'ordre du monde soit indifférent à la justice. Ici la crainte de l'inique rejoint l'angoisse de la contingence : l'injustice impunie révèle que le cosmos n'est pas moralement structuré. Kant l'avait perçu en faisant des postulats de la raison pratique (immortalité, Dieu) la condition d'une espérance de proportion entre vertu et bonheur.

La crainte, affect inadéquat ?

Une réserve s'impose : la crainte est un affect *passif* et paralysant, alors que l'inique appelle plutôt l'indignation (la *nemesis* de la *Rhétorique* II, 9, le ressentiment chez Smith, les « attitudes réactives » de Strawson), affect actif orienté vers la réparation. Spinoza irait plus loin : l'État qui gouverne par la crainte instaure non la paix mais la solitude (*Traité politique* V, 4), et la crainte, comme l'espoir, est un signe d'impuissance. La crainte de l'inique serait ainsi un moment transitoire, destiné à se muer soit en soumission, soit en indignation.